

LE TEMPS

ENVIRONNEMENT ABONNÉ

Pour la défense des arbres, la mobilisation citoyenne est sans précédent

Des collectifs fleurissent pour défendre la nature en milieu urbain. Dans le canton de Vaud, un nouveau réseau regroupe des associations œuvrant dans le domaine public et privé. Alors que la situation est tendue dans certaines communes en pleine densification, Lausanne prône le dialogue via son délégué ad hoc



Au Mont-sur-Lausanne, un collectif se bat pour un vallon arborisé. — © Eddy Mottaz / Le Temps

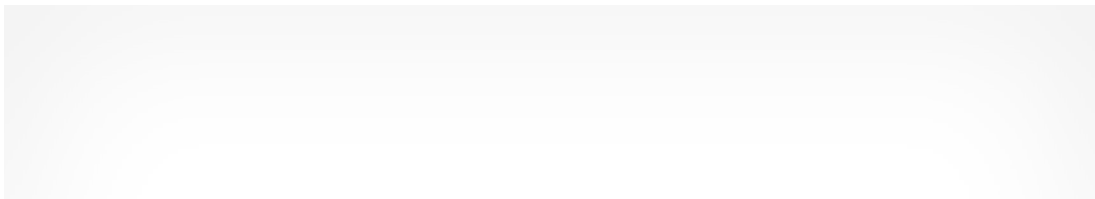


Camille Krafft

Publié samedi 20 mai 2023 à 09:19

Sept citoyens et un pin. Les premiers sont debout sur le bitume au pied du second, dont les branches se courbent comme des berceaux. Le froid est piquant en cette matinée de février, mais peu importe. Pour celles et ceux qui se sont réunis dans ce quartier résidentiel de Pully, en Lavaux vaudois, seul l'arbre compte. Un propriétaire privé a obtenu l'autorisation de l'abattre dans le cadre de la rénovation de l'immeuble, qui comprend la création d'un petit parking. Les citoyens, parmi lesquels des voisins directs, ne sont pas d'accord. Sur le sol, ils ont écrit à la craie, en lettres majuscules: «Ne tuez pas notre arbre.»

PUBLICITÉ



Lire aussi: [A Pully, l'empoisonnement d'un arbre met le feu aux poudres](#)

«Tous les matins, quand je lève mon store, je vois ce pin», explique Maud, qui a lancé une pétition pour sauver le résineux. «C'est un arbre-relais, il accueille des couples de pies, des mésanges. On ne peut pas s'en débarrasser comme ça.» L'abattage redouté n'aura finalement pas lieu ce matin-là. Quelques semaines plus tard, un voisin fera barrage de son corps pour mettre un terme à une «opération d'élagage» ordonnée par le propriétaire sur le même conifère. «Le cher pin a été mutilé, il a failli être abattu aujourd'hui et les voisins ont dû s'interposer pour éviter le pire», écrit l'association PUHI (Pour un urbanisme harmonieux et imaginaire) sur sa page Facebook.

Ironie du sort, le propriétaire Nicolas Leuba est aussi l'ancien municipal chargé de l'Urbanisme. Clash entre deux mondes, autour des notions de propriété et de réponse à l'urgence climatique. «Je suis au bénéfice d'une autorisation d'abattage de ce pin pour un projet de rénovation qui comprend un ascenseur, une pompe à chaleur et des panneaux solaires, précise l'ancien président du PLR de l'Arrondissement Lavaux-Oron. J'ai payé une taxe de compensation pour subventionner la plantation d'autres arbres. Je dois pouvoir procéder à cette coupe sans entrave. J'encourage le droit d'opposition, mais il n'y en a pas eu lors de cette mise à l'enquête.»

Demande de moratoire et plantations sauvages

L'association PUHI fait partie d'un nouveau réseau qui réunit différents collectifs de défense des arbres dans une dizaine de communes vaudoises. Une mobilisation citoyenne pour la préservation de la nature en milieu urbain que l'on retrouve ailleurs en Suisse romande. A Genève, où la ville a annoncé ce vendredi avec précaution la coupe de dix arbres autour de la Rade, des collectifs ont lancé en octobre une pétition pour un moratoire de deux ans contre les abattages. Au printemps 2022, de mystérieux jardiniers ont effectué des plantations sauvages de feuillus dans les parcs genevois. Et en Valais, après le dépôt d'une pétition l'an dernier, la capitale cantonale a adopté récemment un règlement spécifique pour protéger son patrimoine arboré.

Lire également: [A Pully, un débroussaillage suspect](#)

«Des gens qui s'opposent aux abattages, il y en a depuis longtemps, résume Michaël Rosselet, délégué aux arbres de la ville de Lausanne. Mais avec le défi climatique, cela rajoute une couche à cet engagement. Les arbres sont l'étendard de la nature, ils incarnent le vivant contre le béton. Je perçois dans la création de ces collectifs un combat similaire à celui des personnes qui se collent les mains sur le bitume pour dénoncer l'inaction par rapport au climat.»

PUBLICITÉ





Michaël Rosselet, délégué aux arbres de la ville de Lausanne.
— © Eddy Mottaz / Le Temps

Des citoyens et des ONG

Le 24 avril a eu lieu à Lausanne la troisième réunion du réseau vaudois, appelé «Arbres vivants». Il y a là Stéphane, professeur de biologie établi au Mont-sur-Lausanne, dont le collectif défend plusieurs centaines d'arbres menacés par un projet immobilier. Il raconte la contre-offensive du promoteur, menée notamment par le biais de tous-ménages, et explique que la Municipalité veut éviter «une nouvelle ZAD» au Mont. Jean-François, qui se bat désormais à Aigle pour un cyprès. Ou encore Marie-Claire, en lutte contre un projet présenté comme «éco-friendly» qui menace des arbres à Pully. «On est des David essayant de sauver les pins et les tilleuls», résume un participant. Un représentant de Pro Natura est également dans la salle: comme aux Grands Prés, à Montreux, des citoyens sont parfois soutenus par des ONG dans leur combat.

Lire encore: [A Montreux, bataille pour un pré entre lac et montagnes](#)

Signe d'une mobilisation d'une ampleur inédite, le réseau «Arbres vivants», qui regroupe des combats variés, fédère des personnes aux profils très différents: simples citoyens et élus dans des législatifs, riverains et militants de l'environnement. Si certains individus ne sont pas contre la désobéissance civile, les outils échangés sont démocratiques: oppositions, initiatives, pétitions, recours, manifestations, contacts avec les autorités et les promoteurs, sensibilisation de la population.



Les habitants laissés pour compte

Fer de lance du réseau, PUHI a enchaîné les combats depuis sa création l'an dernier et partage son expérience avec ses homologues et les habitants qui sont nombreux à contacter l'association. «Les droits et outils mis à la disposition des citoyens en théorie ne sont pratiquement pas connus et largement sous-utilisés», estime Grégoire Chollet, membre de l'association, désormais rompu aux acronymes administrativo-légaux. PUHI dénonce un rapport de force inégal, où «constructeurs, propriétaires et politiques communiquent et négocient régulièrement entre eux à propos de projets qui impactent directement les citoyens. Ces derniers subissent les conséquences sans forcément savoir ce qui se trame dans les coulisses.»

« Les citoyens subissent les conséquences des décisions sans forcément savoir ce qui se trame dans les coulisses »

Ce type d'engagement est très chronophage, et coûteux lorsqu'il faut par exemple faire appel à un avocat. Pourquoi ne pas faire de la politique? Des membres de l'association se sont rendus à une séance du Conseil communal récemment. «Personne n'y a parlé des problèmes de fond en matière d'écologie, alors qu'il était question de projets urbanistiques. On pense qu'il y a relativement peu à attendre de la voie politique», relève Grégoire Chollet. Après avoir travaillé dans des multinationales, ce Pullièran s'est reconverti dans le domaine artistique et vit en collectivité. «On ne s'oppose pas à toute construction par principe et on soutient le droit au logement. Mais il y a une réflexion à mener sur ces questions, notamment en matière de rénovation.»

Lire aussi: [Soixante-quatre arbres qui cachent la forêt](#)

Souvent, les relations sont aussi tendues avec les autorités et les administrations, qui s'agacent de ces bâtons mis dans leurs roues. Et pour cause. «Le temps est notre meilleur allié, relève une militante aguerrie. Plus on fait durer les choses, plus on risque de l'emporter au final.» Outre la nécessité de faire avancer les dossiers, l'aspect sécuritaire pousse certaines petites communes qui ne bénéficient pas d'une expertise à autoriser les abattages par crainte d'un accident, explique un connaisseur de la problématique.



A Aigle, le collectif informel GAIA, composé de quatre personnes, a notamment incité les autorités à créer un sentier des arbres. «On est des bobos, il faut le dire. La plupart des gens ont d'autres soucis», admet Jean-François Schnegg, médecin à la retraite et membre de la branche médicale d'Extinction Rebellion. «On fait systématiquement opposition quand les conditions pour un abattage ne sont pas réunies. On a déposé des recours, mais on n'a pas obtenu gain de

cause. Les lois vont dans le sens de ceux qui les ont écrites.» Pour GAIA, intégrer le réseau permettra notamment de mobiliser du renfort pour des manifestations. «Une fois, alors qu'on s'était rendus sur le terrain pour s'opposer à un abattage, un municipal s'est exclamé: «Ah, ils ne sont que trois!» Si on avait été 50 ou 100, ça aurait tout changé.»



Jean-François Schnegg, du collectif GAIA, à Aigle.
— © Eddy Mottaz / Le Temps

Freiner la densification

A Pully, commune des bords du Léman soumise à une orgie de constructions, la situation est particulièrement tendue. En mars, le Conseil communal a accepté quatre objets visant à freiner la densification, notamment à travers un moratoire sur les mises à l'enquête. Des promoteurs sont soupçonnés d'accélérer la cadence avant que leurs projets ne soient gelés et que les règlements ne soient révisés.

PUBLICITÉ

Les cinq plus belles randonnées de la région de la Jungfrau

Se promener le long des lacs de montagne limpides, des cascades et de la face nord de l'Eiger qui est si proche que vous pouvez...

En savoir plus

Longtemps en main de la droite, l'Urbanisme est désormais dirigé par le Vert Lucas Girardet. Ce dernier admet que les actions citoyennes suscitent de l'énervement au sein de l'administration et chez ses collègues de l'exécutif, à majorité de droite. «Mais la multiplication des interventions fait qu'on est obligés de prêter une oreille attentive à cette cause. Il s'agit d'un mouvement de fond contre lequel il est difficile de lutter.» Est-il écartelé entre ses idées et la *realpolitik*? «Personnellement, je suis plutôt favorable à ce mouvement de par mon appartenance politique. Notre règlement en matière de construction est très permissif, et la pratique est très libérale. Trop souvent, les architectes pensent qu'il suffit de couper et de replanter. Et la jurisprudence est encore peu favorable aux arbres. Nous faisons un gros travail avec les architectes et les promoteurs pour tenter de modifier les projets en amont des mises à l'enquête.»

Ne pas confondre public et privé

Pour l'ancien municipal pullièran Nicolas Leuba, cet engagement citoyen est avant tout un phénomène de mode, visant à «se donner un genre»: «Il faut absolument replanter des arbres en ville. Mais le domaine privé ne doit pas être confondu avec le domaine public. Dans le canton de Vaud, les arbres sont de toute manière protégés dans les deux cas. Il y a des cantons où il n'y a même pas de règlement sur les arbres.»

Quelques jours après la réunion du réseau, nous retrouvons Stéphane Simon au Mont-sur-Lausanne, avec trois autres habitants. Par le biais d'une initiative populaire, ces derniers veulent sauver les arbres du vallon de la Valleyre d'un important projet immobilier qu'ils dénoncent comme d'un autre temps. Une initiative visant à protéger la canopée sur l'ensemble de la commune a aussi abouti l'an dernier. Extension de la capitale vaudoise, le Mont-sur-Lausanne est également soumis à une forte densification. A la Valleyre, les nouvelles constructions prolongeraient le bâti sur une zone préservée et connectée avec les bois du Jorat, considérée comme «le poumon vert» de la commune.

Un problème de riches?

Par ce matin de beau temps, les villas cossues avec leurs piscines vides ronronnent au soleil tandis qu'un employé communal s'active pour parfaire l'aspect léché du décor. La défense de la nature serait-elle un problème de riches? Pour Alain Frei, médecin à la retraite et coprésident des Grands-parents pour le climat, «cela nous donne davantage de responsabilités. Notre société a réifié la nature, cette dernière doit reprendre sa place.» Selon Brigitte Besson, photographe et apicultrice élue au législatif, le mouvement va bien au-delà du combat local. «La moitié des initiants ne vit pas à côté du vallon. Agir ensemble pour la protection du vivant, ça fait du bien à beaucoup de personnes.»

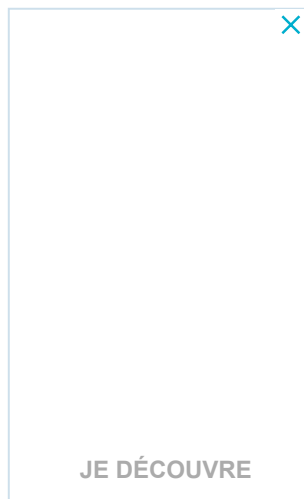


Le vallon de la Valleyre, au Mont-sur-Lausanne.
— © Eddy Mottaz / Le Temps

Le secrétaire général de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud, Frédéric, Dovat, met en garde contre un dévoiement des outils démocratiques. «Personne ne veut d'un projet immobilier à côté de chez lui. Mais on doit loger les gens et l'économie a besoin de terrains pour se développer. Si on ne construit pas des immeubles dans des endroits déjà bâtis, on les construit où?» Selon lui, de nouveaux outils doivent être pensés pour cadrer ce type de mouvement. «Les droits politiques sont parfois utilisés de manière abusive. Il faudrait être plus strict sur le droit d'opposition, en demandant par exemple des avances de frais pour éviter les procédures à tout va.»

« Les droits politiques sont parfois utilisés de manière abusive. Il faudrait être plus strict sur le droit d'opposition, en demandant par exemple des avances de frais pour éviter les procédures à tout va »

Dans la capitale vaudoise, la municipale écologiste Natacha Litzistorf voit plutôt cet engagement citoyen comme un soutien à ce qu'elle appelle sa «politique de cœur»: «Depuis 2016 [année de son élection, ndlr], on coupe et on taille moins. Dans le cadre de l'élaboration du règlement du patrimoine arboré, nous nous battons avec mes services pour augmenter les droits des arbres lors de l'octroi des permis de construire, afin d'obliger à respecter le vivant. Aujourd'hui, on a peu de marge pour éviter les coupes et exiger des compensations à la hauteur de la valeur des arbres. Alors que sur le domaine public, nous avons décidé que lorsqu'on coupe un arbre, on en replante trois.»



Dans les communes de plus de 50 000 habitants, la gestion des arbres est généralement confiée à un délégué ad hoc, qui est aussi l'interlocuteur des citoyens en lutte, des associations et des ONG. Si l'on cherche Michaël Rosselet, il faut se rendre au cœur du parc Mon-Repos, à côté des volières dont les pépiements font office de petite madeleine pour des générations de Lausannois. Formé «un peu par hasard» à l'horticulture, ce quinquagénaire avoue une passion pour les grands arbres. «Etre perché à 25 ou 30 mètres de haut avec vue sur le lac ou le Jura et la perception des arbres que cela offre, c'est une sensation unique.»

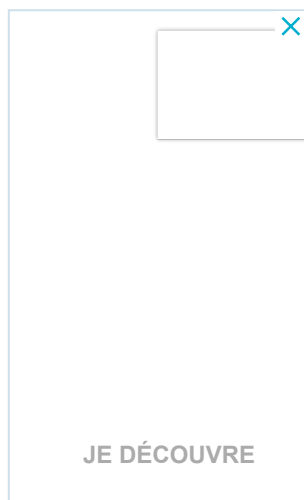
« Nous n'avons pas de plan caché. Nous tentons toujours de couper aussi tard que possible mais aussi tôt que nécessaire, pour paraphraser Alain Berset »

Depuis la création de son poste en 2015, le délégué lausannois dialogue avec les personnes qui s'opposent aux abattages. «J'essaie d'expliquer les choses au mieux, avec intégrité et honnêteté. Nous n'avons pas de plan caché. Nous tentons toujours de couper aussi tard que possible mais aussi tôt que nécessaire, pour paraphraser Alain Berset. On met une énergie folle à conserver les arbres, en s'aidant de tous les moyens à disposition comme des tests de traction, des tomographies ou des résistographies.»

Mais il est parfois difficile de répondre à l'émotion par des arguments techniques. «Contrairement aux villages, les villes regorgent souvent de beaux arbres. Certaines personnes peuvent s'attacher très fort à l'un ou l'autre d'entre eux, physiquement et sentimentalement. Depuis mon arrivée, on organise des soirées d'information sur les coupes. La difficulté, c'est de bien estimer les cas qui vont poser problème. On peut heurter des gens là où on pensait que personne ne réagirait.» Grosso modo, Michaël Rosselet et ses collaborateurs gèrent au quotidien 8000 arbres d'avenue, 80 000 arbres de parc et 800 000 arbres de forêt, recensés dans une base de données informatique.

Discours sécuritaire inaudible

En cas d'abattage programmé, la sécurité est quasi systématiquement invoquée. «On traite les demandes des privés. Si vous saviez le nombre de personnes qui allèguent la dangerosité d'un arbre pour s'en débarrasser!» A l'inverse, le délégué souligne que, parfois, il n'y a pas d'alternative. «Pour beaucoup de personnes, le discours sécuritaire n'est plus audible. On est questionnés dans notre expertise, ce qui n'est jamais facile. Ce que j'aimerais que les gens comprennent, c'est que nos analyses reposent sur des connaissances techniques, acquises à large échelle, temporelles et territoriales. Lorsque les arbres représentent un danger, on ne peut pas les préserver au mépris du cadre légal et de la vie humaine.»



Selon les défenseurs des feuillus et conifères, l'argument n'est pas si simple. «On n'a pas la prétention d'être des spécialistes, explique Grégoire Chollet. Mais la sécurité est une notion complexe. Les effets du réchauffement climatique sont bien plus importants que le danger que représente un arbre par un jour de tempête.»

Le clash entre les mondes n'est pas près de s'apaiser.

Rubriques et thèmes associés

Vaud

Environnement

Nature